

Questions orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, cela fait plusieurs mois que le député de Montréal—Sainte-Marie se promène au Québec et qu'il promet de payer aux gens qui attendent leurs pensions. C'est le temps de livrer la marchandise: une journée de débat et on est prêt à payer. On attend après vous autres!

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT REFUSE APPAREMMENT À CERTAINES PERSONNES DE SE FAIRE ENTENDRE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déjà fait le scandale de la pureté du Lac-Saint-Jean. Il a déjà fait le scandale que les francophones ne savaient pas compter, il vient de faire le scandale de l'injustice à l'endroit des travailleurs âgés.

Est-ce que le premier ministre peut nous expliquer pour quelle raison son gouvernement refuse à nos militaires, à nos anciens combattants, à nos anciens militaires, et aux travailleurs âgés de venir se faire entendre, d'exprimer leurs points de vue? Pourquoi de telles discriminations à l'endroit de ces gens? Pourquoi l'hypocrisie d'applaudir?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président . . .

M. Malépart: M^{me} Solange Denis . . . Charlie Brown!

M. le Président: A l'ordre! L'honorable ministre a la parole.

M. Bouchard: Monsieur le Président, je voudrais juste dire au député de Montréal—Sainte-Marie que les pensionnés veulent une journée de débat seulement, pas des cris comme cela, une journée de débat. Ils veulent être payés, monsieur le député! S'il vous plaît!

M. Malépart: Deux jours de débat!

* * *

[Traduction]

HARBOURFRONT

LE PROJET DE TORONTO—L'AMÉNAGEMENT FUTUR

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, lorsque les libéraux se seront calmés, j'adresserai ma question au ministre des Travaux publics. Elle porte sur le secteur Harbourfront à Toronto.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi diable il a approuvé un nouveau bail d'aménagement à cet endroit trois semaines à peine après avoir imposé un gel?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le gel est toujours en vigueur. Le bail signé récemment avec Wang et Danetsky ne fait qu'officialiser une entente conclue depuis un certain nombre d'années déjà. Le gouvernement était déjà engagé. Le gel est toujours en vigueur et ce promoteur doit obtenir bon nombre d'autres

approbations auprès des autorités de planification torontoises avant que quoi que ce soit ne se produise.

* * *

LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'ASPECT CONFIDENTIEL DES COMPTES DE BANQUE—LA TENEUR DU PROJET DE LOI

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Comme il le sait, la Loi sur le secret bancaire constitue un élément important et efficace de la législation américaine contre le blanchissage du produit du trafic illicite des stupéfiants. Or il semble que le Canada ne suivra pas cet exemple.

Le premier ministre pourrait-il confirmer ou démentir que le projet de loi contre le blanchissage de l'argent illicite ne comportera aucune disposition obligeant les institutions financières et les banques canadiennes à faire rapport?

• (1450)

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, cette question a trait aux institutions financières. Je dois dire au député que je ne peux me livrer à des conjectures, comme il le comprendra sûrement, sur le contenu d'une mesure législative qui n'a pas encore été présentée à la Chambre. Je lui recommanderais donc d'attendre que mon collègue, le ministre de la Justice, présente une mesure en ce sens.

LES RÉPERCUSSIONS ÉVENTUELLES DU PROJET DE LOI

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le gouvernement ne m'accordera-t-il pas que si l'on n'incorpore pas dans cette mesure des dispositions obligeant à faire rapport, ce sera comme charger une carabine à blanc, surtout au moment où quatre banques canadiennes font déjà l'objet d'enquêtes concernant le blanchissage d'argent dans les Bahamas?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Je le répète, monsieur le Président, la façon dont on s'attaquera au problème deviendra évidente quand sera présenté le projet de loi.

LA POSSIBILITÉ D'EXIGER QUE LES BANQUES SIGNALENT LES DÉPÔTS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Ma question porte aussi sur la prétendue guerre du gouvernement contre la toxicomanie. Il est maintenant évident que le projet de loi qui sera présenté demain ne contiendra pas de dispositions exigeant que les banques et les institutions financières canadiennes signalent les grosses sommes d'argent qui y sont déposées.